

PUBLICATION DE MÉMOIRE

**PROJET
D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION
DE LA MINE D'APATITE DU LAC À PAUL
PAR ARIANNE PHOSPHATE INC.**

**Bureau d'Audiences Publiques
sur l'Environnement (BAPE)**

**Mémoire présenté par messieurs
Martin Morissette et Éric Larouche**

Mai 2015

Monsieur Martin Morissette, président du Syndicat des salariés de la scierie de Saint-Fulgence CSD, conseiller municipal à Saint-Fulgence, villégiateur propriétaire d'un chalet au réservoir Pipmuacan et citoyen depuis toujours à Saint-Fulgence.

Monsieur Éric Larouche, ex président du Syndicat, villégiateur, porte-parole des citoyens du lac Neil à Sainte-Rose-du-Nord et citoyen de Sainte-Rose-du-Nord.

Pour ces raisons, l'intérêt et la préoccupation du projet nous intéressent au plus haut point.

Nos préoccupations comme représentants des travailleurs.

Rappel des faits :

La scierie de Saint-Fulgence était en opération depuis 1965. Produits Forestiers Résolu (PFR) annonçait, en avril 2014, la fermeture définitive de la scierie de Saint-Fulgence localisée en bordure de la route 172, près de l'accès de la ZEC Martin-Valin et à la limite de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

Général près de 140 emplois au plus fort de ses activités et autant en forêt; dur coup pour les travailleurs qui conservaient l'espoir d'une relance et pour les deux (2) municipalités. La plupart de nos travailleurs ont été localisés dans d'autres scieries et papeteries appartenant à PFR et à l'extérieur de la région, soit Baie-Comeau, La Doré, Mistassini, Larouche, Kénogami et autres.

D'autres travailleurs ont trouvé des emplois dans d'autres domaines et certains ne travaillent pas. Dans le cadre de ces mises à pied, ces travailleurs qui ont été obligés de se diriger dans d'autres usines sont bien souvent d'un âge avancé. Ces travailleurs qui ont passé une grande partie de leur vie chez PFR, ce choix d'aller travailler à l'extérieur, amène son lot d'irritants moraux et physiques. Ces travailleurs qui ont passé leur vie durant dans la région et dont les familles sont solidement enracinées ne sont pas prêts à tout abandonner pour déménager à l'extérieur. Obliger d'entretenir double résidence, ils sont séparés de leur famille toute la semaine durant. Ariane Phosphate s'est dite ouverte à prioriser les travailleurs de la région. Je vous demande donc de prioriser en premier lieu, les anciens travailleurs de la scierie qui ont subi d'importants préjudices par la relocalisation de leur emploi et en subissent toujours les conséquences d'être éloignés de leur famille sans compter les préjudices financiers d'un tel mode de vie. Au plus, le Syndicat est disposé à vous rencontrer.

Comme villégiateurs

Dans les faits, les retombées économiques, à court, moyen et long terme, du projet seront bénéfiques pour un grand nombre de villégiateurs. Confrontés bien souvent à une route mal entretenue par l'absence des Forestières, qui occasionne des bris importants à nos véhicules. Également, les chalets pour la plupart sont ouverts seulement six (6) mois par année.

Avec la venue du projet, cela va amener l'amélioration de l'infrastructure routière sur 200 kilomètres, augmentera l'accessibilité aux Territoires Non Organisés (TNO) de la MRC du Fjord-du-Saguenay et, conséquemment, à tout son potentiel de développement récréotouristique : chalets ouverts à l'année pour plusieurs villégiateurs.

Mais nous sommes aussi préoccupés par le chemin d'accès. Présentement, ce que vous nous avez présenté comme accès pour les travailleurs et ce qui va de même pour les villégiateurs et autres, c'est l'utilisation de la route forestière L-200. Quand nous regardons la fréquentation de cette route, on parle de 60 000 véhicules par année, à part du gros transport. Si l'on parle de sécurité et que l'on veut éviter le plus possible l'achalandage et tenir compte de la poussière que cela occasionne, le chemin forestier L-253 serait envisageable et l'on sauverait 90 kilomètres de trafic lourd autant les travailleurs et les villégiateurs. Cela n'est pas négligeable surtout pour une compagnie qui parle de transparence et acceptabilité sociale. Il s'agit simplement d'entretenir ce chemin comme route secondaire; la sécurité des gens ça n'a pas de prix.

Plusieurs raisons nous poussent à déposer cette lettre à la Commission. C'est que notre région manque cruellement de projets mobilisateurs et porteurs pour soutenir son économie ; nous avons donc besoin d'un tel projet. Dans les faits, 1,2 milliards de dollars seront nécessaires afin de réaliser la construction des infrastructures de la mine. Également, plus de 1 000 emplois directs et indirects seront créés pendant l'opération. Nous avons la possibilité de voir se concrétiser, chez-nous, un projet fait par des gens de chez-nous et, qui nous semblent, responsables. L'entreprise a fait part, selon nous, de transparence tout au long de son processus. Je n'ai pas vu de projets dans la région depuis les dernières années qui ont mis en place autant de tables de travail où des gens ont été aussi disponibles et respectueux pour faire connaître leur projet. Ils ont semblé à l'écoute, la preuve est qu'ils ont été en mesure d'obtenir des ententes avec les organismes et citoyens en bordure de leur route de sortie du produit.

Je peux en parler car j'étais le porte-parole de l'entente du lac Neil à Sainte-Rose-du-Nord et on a tenu compte de l'ensemble des résidents du secteur du lac Neil. Nous sommes, ici, en présence d'une entreprise de la région voulant exploiter une ressource se trouvant dans la région et la possibilité de diversifier son économie et ses compétences par l'arrivée de ce projet qui sera là pour plus de 26 ans, au dire de la compagnie.

Si, par ce projet qui m'apparaît comme une bouée de sauvetage pour nos jeunes de la région et que ça peut arrêter l'exode de nos jeunes vers les grands centres, nous sommes déjà gagnants. Nous, les parents et grands-parents, on va pouvoir demeurer dans nos municipalités respectives pour mieux voir grandir et encadrer nos enfants et petits-enfants.

Il faut penser et ne pas oublier que nos Petites et Moyennes Entreprises (PME) pourront en bénéficier en offrant leurs services spécialisés pour les prochaines années. Dans une société démocratique, il faut respecter l'opinion de tout le monde. Si tous les gens avaient la même opinion, cela ne ferait pas avancer la société. C'est là que le questionnement commence. En écoutant les commentaires des opposants au projet d'Arianne Phosphate et que l'on n'est pas toujours d'accord, il y a une réflexion qui se fait pour essayer de trouver un compromis pour satisfaire les deux (2) parties et en sortir gagnant, gagnante. Il faut penser que l'on vit dans une société individualiste surtout quand cela nous touche. *Beau projet, mais pas dans ma cour. La collectivité c'est pour les autres; touche pas à mon LALA!*

Vu notre implication dans plusieurs sphères de la société, cela fait que ce projet nous touche à plusieurs niveaux. Que ce soit le respect de l'environnement dont vous en faites une priorité, en minimisant les impacts et en priorisant l'acceptabilité sociale dans le but de trouver les meilleures solutions, voilà un projet enrichissant pour tous.

Ce projet va amener dans la région des emplois de qualité que l'on ne peut pas se permettre de passer à côté. Nous avons tout intérêt à travailler ensemble pour la réussite de ce projet, tant au niveau municipal Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord et du côté régional Saguenay et Lac Saint-Jean. La collectivité doit primer sur l'individualisme.

Martin Morissette et Éric Larouche

